

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet **ETABLISSEMENT LAGARDE DECIZE** sur la commune principale de l'AIOT 5 les Champs Monares 58300 Decize.

La référence de votre dossier est **A-3-SK9CLEIX5** et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/12/2023 à 13h32 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)**

## 2 - Déclarant

---

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

## Personne morale

N° SIRET **97542021700195**

Raison sociale **ETABLISSEMENTS LAGARDE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**22 BOULEVARD JEAN LAFAURE**

**03300 CUSSET**

## Signataire

Qualité : **PDG**

## Référent

Fonction : **RESPONSABLE QSE**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **ETABLISSEMENT LAGARDE DECIZE**

Description des activités :

**Construction d'une station service distribution carburants en libre service sans surveillance au droit des bâtiments de bureaux actuels à démolir pour ce projet comportant les équipements suivants : 1 appareil distributeur multi produits VL double face (SP98/E10/GO+/GO/ADBLUE) 1 appareil distributeur multi produits PL double face (GO/ADBLUE) 1 appareil distributeur simple face mono produit répétiteur satellite GO PL Ces appareils distributeurs seront équipés d'un**

lecteur de carte bancaire et protégés par un dispositif d'extinction automatique avec report des alarmes Mise en place d'une cuve de stockage hydrocarbure double enveloppe enterrée 100m3 5 compartiments (10m3 ADBLUE/10m3 SP98/ 10m3 GO+/20m3 E10/ 50m3 GO) Les travaux seront réalisés en conformité avec la réglementation en vigueur

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Adresse **5 les Champs Monares 58300 Decize**

X : 734051

Y : 6633883

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
----------	--------	-----------------------	-----------------	--------	------------

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**RV1 Lors du déchargement de carburant de la catégorie B d'une citerne de transport dans les installations de stockage des station-service, les vapeurs générées par le déplacement de carburant sont renvoyées dans la citerne de transport au moyen d'un tuyau de raccordement étanche aux vapeurs. RV2 : L'installation est équipée de systèmes actifs de récupération des vapeurs, afin de permettre le retour d'au moins 90% des vapeurs dans les réservoirs fixes des stations-service, muni d'un dispositif de régulation en boucle fermée**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**1 système d'alarme incendie (ou tout moyen permettant d'alerter les services d'incendie, et de secours, dans le cas des installations sans surveillance) Sur chaque îlot de distribution d'un système manuel commandant en cas d'incident une alarme optique ou sonore. 1 dispositif permettant de rappeler à tout instant aux tiers les consignes de sécurité et les conduites à tenir en cas de danger ou incident. exemple : chaque îlot de distribution comportera 1 extincteur homologué 233B 1 dispositif automatique d'extinction - L'installation électrique comporte 1 dispositif de coupure générale permettant d'interrompre si besoin l'ensemble du circuit électrique à l'exception des systèmes d'éclairage de secours et d'obtenir l'arrêt total de la distribution de carburant. La commande de ce dispositif est placée en un endroit facilement accessible à tout moment, pour l'aire de distribution et de remplissage.**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)